

Voilà maintenant dix jours que nos établissements, nos collègues, nos familles, nos biens sont la cible d'attentats !

Voilà maintenant dix jours que nous attendons des actes forts, et non des mesurette distillées au doigt mouillé !

Voilà maintenant dix jours que nous mettons en demeure nos institutions afin de répondre à leurs devoirs de protection !

Hier avait lieu un déplacement avec tambours et trompettes sur l'établissement voisin de St Quentin Fallavier. Les agents étaient dans l'attente de mesures concrètes et immédiates à la hauteur de la situation sans précédent.

## Et quel a été le résultat ? RIEN, NIBE, NADA, QUE DALLE !

Rien sinon serrer deux trois paluches, des petites tapes sur l'épaule pour rassurer. Par la suite une petite conférence de presse et c'est là que nous avons compris où étaient les trompettes !

## J'aime mon métier, mais j'ai honte de mon gouvernement !

Voilà ce que l'on lit sur toutes les lèvres des agents qui se sont levés ce matin avec une effroyable « gueule de bois ». Bel exercice de style du prima gouvernementale qui a démontré hier qu'il était complètement à la ramasse !

Et que dire de notre ministre de tutelle portant habitué à la rhétorique quand il est sous le feu des projecteurs ! Un silence assourdissant sur ses capacités à agir sur du long terme.

## On en est où sur l'anonymisation des personnels ?

## On en est où sur son engagement à accélérer les travaux de sécurisations (NDLR son télégramme du 17/04/25) ?

Nous demandons entre autres **l'extensions du dispositif sentinelle** en incluant les empreintes pénitentiaires en milieu ouvert et fermé.

Nous demandons que **les établissements pénitentiaires soient déclarés « zone de défense pénitentiaire »**.

Nous demandons une réévaluation des effectifs ELSP afin de **garantir la sécurité périmétrique**.

Nous demandons **un plan Marshall afin de combler les postes vacants** dans le but d'être vraiment en sécurité sur nos coursives.

Nous demandons pour les collègues en tenue la possibilité, s'ils le souhaitent d'obtenir, **l'autorisation d'acquisition, détention, et de port d'armes**. Via une procédure simplifiée et dans un cadre réglementé. Sans oublier nos camarades déjà formés et habilités au port d'armes d'être autorisés à conserver celles-ci en dehors des heures de services.

Nous demandons une **revalorisation de notre PSS** liée à notre statut spécial mais aussi aux risques encourus.

## Si nous convenons que la vie n'a pas de prix, une légitime reconnaissance est nécessaire et il va falloir redonner de l'attractivité !

## Il est temps de sortir de ces vieux paradigmes et de faire ouvrir les yeux de nos décideurs !

L'UFAP UNSa Justice du CP de Valence veut remercier l'écrasante majorité des agents qui se sont mobilisés ce matin dès 06h45 afin de demander la présence de notre direction pour leur faire part en direct de leurs légitimes inquiétudes mais surtout de leur colère face à la désinvolture gouvernementale !

## L'UFAP UNSa Justice du CP de Valence une présence au quotidien !!

A VALENCE le 24/04/2025 -

Pour l'UFAP UNSa Justice du CP de Valence

F. SALAMONE – Secrétaire Local